

# Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduites de productions maraîchères - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

### CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduites de productions maraîchères - en apprentissage (33995)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduites de productions maraîchères - en apprentissage (33995) | Jury par défaut | Tous les candidats |                            | 2                         | 0                         |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux  | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Les résultats académiques ne sont examinés que dans la cas où les tests de positionnement montrent un déficit dans les matières visées.   | Notes formatives et notes certificatives, notamment en sciences et techniques agricoles                       | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Tests de positionnement en économie agricole et agronomie-biologie.   | Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine notamment dans les domaines professionnels | Très important                  |
| Savoir-être   | Autonomie dans la démarche engagée et conscience de l'implication d'un parcours par la voie de l'apprentissage.   | Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine  | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Le projet doit être bien identifié, cohérent avec une entrée en CS Conduite de Productions Maraîchères, et non un choix par défaut.   | Lettre et entretien de motivation et tests de positionnement (écrits)   | Essentiel                       |
|   | La lettre de motivation doit être personnalisée, avec des critères d'implication, de recherche de la connaissance de l'établissement visé, et de volonté de rentrer dans cet établissement. | Lettre et entretien de motivation et tests de positionnement (écrits)   | Essentiel                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Montrer de l'intérêt et de la connaissance pour la filière horticole.   | Centres d'intérêt et activités extra-scolaires  | Essentiel                       |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup.

Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une demi-journée de validation de projet.

La demi-journée de validation de projet comprend :

- Une présentation de la formation
- Un test de positionnement écrit en économie agricole et agronomie/biologie
- Un entretien individuel de positionnement

A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dans le cadre de la demi-journée de validation de projet, l'équipe pédagogique présente :

- les modalités d'organisation de la formation
- les incidences sur l'implication des candidats
- le travail à mener en parallèle du contrat d'apprentissage
- les avis et conseils pour la recherche d'un maître d'apprentissage

**Signature :**

Emmanuel DUCHESNES,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA Le  
Fresne d'Angers